

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUCH - 3201 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 27/01/2026 - 332 - 2010 B 00239 - 522 970 458 - 2BM INVEST



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable au 31/12/2023)

**Bilan simplifié**

**A - ACTIF**

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
<b>2 - Actif circulant</b>			
Disponibilités	436		436
<b>TOTAL II</b>	<b>436</b>		<b>436</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>436</b>		<b>436</b>

**B - PASSIF**

		Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel <sup>1</sup>		1 000
Report à nouveau		-2 623
Résultat de l'exercice		-472
<b>TOTAL I</b>		<b>-2 095</b>
<b>3 - Dettes (4)</b>		
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		116
Comptes courants d'associés		2 415
<b>TOTAL III</b>		<b>2 531</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>436</b>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Finances Publiques

Finances Publiques

N 2033 A

A - ACP

300	300	3 - ACP
300	300	TOTAL
300	300	TOTAL ACP

B - BASSIF

100	100	1 - Bassif
100	100	2 - Bassif
100	100	TOTAL
100	100	TOTAL BASSIF



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable au 31/12/2024)

## Compte de résultat simplifié de l'exercice

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N
Autres produits	1 094
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>	<b>1 094</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres charges externes	1 566
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 566</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-472</b>
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>	<b>-472</b>

## B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		472
<b>1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		<b>472</b>
Déficits antérieurs reportables	2 623	dont imputés sur le résultat
<b>2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		<b>472</b>

Centre de Recherches  
D'Etudes et de Recherches  
D'Etudes et de Recherches

A - RESULTATS

1. Les résultats de la recherche ont été regroupés en deux parties principales :

2. La première partie concerne les aspects théoriques de la recherche.

3. La seconde partie concerne les aspects pratiques de la recherche.

4. Les résultats de la recherche ont été regroupés en deux parties principales :

5. La première partie concerne les aspects théoriques de la recherche.

6. La seconde partie concerne les aspects pratiques de la recherche.

B - CONCLUSION

1. Les conclusions de la recherche sont les suivantes :

2. La première conclusion est que...

3. La seconde conclusion est que...

4. La troisième conclusion est que...

**2BM INVEST**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de Euros 1.000**  
**Siège social : 72 Route du Château d'eau - 32240 LIAS D'ARMAGNAC**  
**522 970 458 RCS AUCH**

*" certifié conforme "*  
*Bernard Boufféjac*

---

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2025**

**EXTRAIT**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2024**

---

**DEUXIEME DECISION**

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à (472) € en totalité au poste « Report à nouveau » du bilan, qui s'élève alors à (3 095) €.

\* Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de (2 095) €.

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à plus de la moitié du capital social et prend acte qu'elle devra décider dans les quatre mois à compter de ce jour s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Le Président

SRI INVEST  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de Euros 1.000  
Siège social : 72 Route du Château d'Or - 52210 LIAZ D'ARMAGNAC  
522 074 488 RCS AUCH

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 30 JUIN 2024

EXTRAIT

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'Assemblée Générale d'attribuer le  
résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à (475) € la totalité au  
droit « Report à nouveau » du bilan, qui s'élève alors à (3 027) €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de  
(2 007) €

L'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société sont  
inférieurs à plus de la moitié du capital social et prend acte que, dans  
défaut dans les quatre mois à compter de ce jour s'il y a lieu à dissolution  
anticipée de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a  
été distribué depuis la constitution de la Société.

La Présidente